

Paris s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles

Mercredi 24 mai à 11h30, 14 rue d'Alesia (14^e)

Dans le cadre du Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Ville de Paris signe la première charte contre le gaspillage dans les écoles. Ce mercredi 24 mai, Alexandra Cordebard et Antoinette Guhl se rendront dans la cantine de l'école élémentaire du 12-14 rue d'Alesia à la rencontre des enfants et des personnels qui ont contribué à l'élaboration de la charte.

Paris s'est engagée à réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2020 en adoptant un plan ambitieux à l'unanimité du Conseil de Paris en décembre 2015. Un des axes du plan prévoit la réduction du gaspillage dans la restauration collective.

La Ville a donc choisi de signer des chartes avec l'ensemble des restaurants scolaires pour lutter concrètement, avec les élèves, les équipes éducatives et les parents d'élèves, contre le gaspillage alimentaire dans les écoles. Les restaurants scolaires des 9^e, 10^e, 11^e et 14^e arrondissements ont été les premiers à s'engager dans cette démarche. Cette réduction des déchets à la source répond par ailleurs à la stratégie municipale « Zéro Déchet ».

Cette charte prévoit notamment l'intervention d'une diététicienne dans les classes élémentaires, qui met en place diverses animations comme la visite des cuisines, l'ajustement des quantités préparées et servies dans les restaurants scolaires ou encore des conseils pour l'amélioration des recettes et leur présentation.

Ce mercredi 24 mai, Alexandra Cordebard et Antoinette Guhl, adjointes à la Maire de Paris, aux côtés de Carine Petit, Maire du 14^e arrondissement, participeront à un atelier de lutte anti-gaspillage alimentaire animé par l'association *Love Your Waste*. Ensuite, elles signeront la charte avec la Caisse des Écoles du 14^e arrondissement dans le réfectoire de l'établissement, en compagnie des élèves.

Personnalités présentes :

- Alexandra Cordebard, adjointe à la Maire de Paris chargée des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs.
- Antoinette Guhl, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire.
- Carine Petit, Maire du 14^{ème} arrondissement.

Date et lieu :

Mercredi 24 mai à 11h30, 14 rue d'Alesia (14^e)

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61